

Prévention des accidents en voltige



Sécurité générale

Les monitrices et moniteurs J+S

- incitent les athlètes à gérer consciemment le risque;
- choisissent des infrastructures adéquates et sûres pour l'enseignement (manège, place extérieure, terrain);
- planifient soigneusement chaque leçon;
- adaptent l'enseignement aux conditions du moment (p. ex. météo) ainsi qu'aux besoins et à la forme des participant-e-s et des chevaux;
- exercent une surveillance adaptée au degré de développement des participant-e-s;
- se réfèrent à la brochure «Sports équestres – Enseigner en toute sécurité».

Equipement

Les monitrices et moniteurs J+S

- veillent à ce que l'harnachement du cheval soit correct et dans un état irréprochable;
- s'assurent que les voltigeuses et voltigeurs sont équipés correctement:
 - bonnes chaussures pour s'occuper du cheval lorsqu'elles et ils ne pratiquent pas la voltige;
 - vêtements près du corps lorsqu'elles et ils pratiquent la voltige;
 - bijoux et accessoires gênants retirés, voire scotchés.

Mesures de prévention dans les activités sportives

Les monitrices et moniteurs J+S

- vérifient que les bons chevaux sont engagés pour l'enseignement;
- s'assurent que les contenus des leçons sont adaptés au niveau des participant-e-s;
- garantissent le respect des règles (p. ex. manège);
- préparent les participant-e-s aux activités à l'aide d'un échauffement adéquat;
- organisent un entraînement de force et de coordination ainsi que des exercices d'étirement;
- veillent à ce que les aires de chute soient libres;
- se comportent de la manière suivante en cas d'accident:
 - garder son calme et se faire une idée de la situation;
 - mettre les victimes, les chevaux et toutes les personnes impliquées en sécurité pour éviter d'autres accidents;
 - prodiguer les premiers secours et alerter les secours.

